Courrier mensuel

Pamoja Education

Février 2024

Photo : genderlinks.org

Financement de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle en Afrique

Quelques modèles pertinents à promouvoir

p.03

Le financement de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (AENF) connaît des fortunes diverses dans les pays africains en général et dans les pays membres du Réseau Pamoja Education en particulier. En outre, divers modèles de financement y sont expérimentés. Des dotations budgétaires de l'Etat aux appuis des partenaires techniques et financiers...(suite en p.03)

Assemblée Générale Ordinaire 2023 du Réseau Pamoja Education

Les documents de gestion validés par les membres

p.09

Bienvenue en 2024!

Je voudrais par ce canal saluer tous les pays membres, en l'occurrence les membres de la famille REFLECT de la région Afrique de l'Ouest. C'est une immense grâce de nous voir tous entrer dans la nouvelle année, 2024.

Nous avons été beaucoup éprouvés l'année dernière à cause des effets de la COVID-19 sur l'économie de la plupart de nos pays. Notre élan de relever de grands défis dès l'entame de l'année 2023 avait été fortement ralenti par une série d'impondérables. Mais grâce à l'engagement des membres du comité de pilotage et à la disponibilité du staff technique, nous avons tenu le coup.

Je voudrais souligner que l'équipe de la coordination technique de notre réseau a eu à faire de son mieux même si au terme du bilan de l'année 2023, les acquis ne semblent pas très visibles. Notre espoir est que 2024 soit une année plus rayonnante en matière de réalisations.

En dépit de tous les efforts mis en œuvre, nous n'avions pas pu tenir notre AG en présentiel en 2023. Je crois humblement que tout le nécessaire sera fait pour une rencontre physique de tous les membres de notre organisation cette année.

Je voudrais particulièrement reconnaître et saluer les efforts significatifs menés par le staff technique pour rendre davantage visible le Réseau Pamoja Education à travers des interactions productives avec d'autres réseaux. Notre Coordonnatrice nous représente dignement et efficacement au sein de la plateforme internationale ICAE en tant que Vice-Présidente pour l'Afrique.

Notre priorité demeure la réduction du taux d'analphabétisme à travers la promotion de la prise de conscience des citoyens et leur participation active à la gestion des affaires publiques au plan national. Aussi, devons-nous encourager chaque pays membre à s'engager et à œuvrer résolument à la mobilisation de toutes les parties prenantes de l'éducation non formelle autour d'une campagne pour l'accroissement des budgets alloués à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle.

En dépit des nombreux défis auxquels sont confrontés leurs pays respectifs, je voudrais inviter les membres de Pamoja Education à analyser l'environnement institutionnel, politique, culturel et socio-économique de leurs pays afin d'élaborer des propositions subséquentes en ce qui concerne l'obtention des ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes.

Nous devons tirer profit de l'approche REFLECT qui apparaît comme le meilleur instrument pour résoudre les problèmes socio-économiques et culturels. Il est alors nécessaire d'ouvrir nos perspectives en établissant des liens stratégiques avec l'agriculture, la résolution des conflits, la santé et l'assainissement, les programmes de réhabilitation, l'égalité de genre, l'éducation citoyenne, afin de maintenir Pamoja Education dans l'action et dans la visibilité, toutes choses qui permettront de lever des financements plus importants et de construire des programmes plus larges.

Dossier - Financement de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle

Quelques modèles efficaces à promouvoir

Photo : levenementniger.com

Le financement de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (AENF) connaît des fortunes diverses dans les pays africains en général et dans les pays membres du Réseau Pamoja Education en particulier. En outre, divers modèles de financement y sont expérimentés. Des dotations budgétaires de l'Etat aux appuis des partenaires techniques et financiers en passant par les financements portés par les organisations de la société civile, une diversité de mécanismes, quelques fois hybrides sont utilisés pour financer l'AENF. Mais que disent concrètement les chiffres ?

De fortes disparités en chiffres

On note de fortes disparités en ce qui concerne le financement de l'AENF en Afrique de l'Ouest. Ces disparités s'observent et même sont quelques fois très prononcées au sein des pays membres d'un même espace communautaire où les politiques sectorielles devraient obéir à des directives opposables à tous les membres. Dans beaucoup de cas, les chiffres ne sont même pas disponibles. Ce manque de statistiques fiables et actualisées serait dû à la faible lisibilité des détails des budgets alloués à l'éducation. Selon les conclusions d'une étude réalisée en 2023 par le Réseau Pamoja Education sous le financement de DVV sur les modèles de financement de l'AENF en Afrique, le sous-secteur reste globalement le parent pauvre des politiques éducatives en Afrique de l'Ouest. La plupart

des pays restent sourds à la recommandation de la Conférence des Chefs d'Etat à Dakar qui ramène le financement de l'AENF à 3%. Seul le Burkina Faso se démarque avec un taux de près de 5% du budget de l'Education (4,95% précisément) alloué à l'AENF. Il est suivi avec un écart très creusé du Mali (2,80%), du Ghana (1%) et du Libéria (1%). Tous les autres pays sont en dessous de 1%. Le cas le plus préoccupant est celui de la Guinée Conakry où l'AENF ne reçoit que 0,02% dans un pays où le taux d'analphabétisme est l'un des plus élevés au monde.

De l'analyse globale des chiffres, il ressort tout de même que les modalités de détermination du pourcentage du budget de l'AENF doivent être clarifiées et même uniformisées. Que met-on concrètement dans le budget de l'AENF ? Est-ce uniquement les dépenses spécifiques au sous-secteur ? Doit-on inclure les dépenses sensibles à l'AENF ? Si oui, dans quelle mesure ? Ces différentes interrogations méritent des réponses précises dans la mesure où le Burkina Faso qui est cité en exemple a comptabilisé les salaires des acteurs dans le budget de l'AENF.

Photo : journaluniversitaire.com

Les modèles de financement utilisés sur le continent

Les modèles de financement recensés sont aussi divers et variés que les contextes politiques et socioéconomiques des pays. Dans beaucoup de pays, une ligne est réservée à l'AENF dans le budget général de l'Etat. Dans la plupart des pays qui expérimentent ce modèle, ce budget n'est pas détaché du budget du Ministère de tutelle encore moins de celui de l'éducation de façon générale. Il est vrai que c'est déjà un grand pas et une preuve d'engagement que l'Etat prévoit clairement un budget pour l'AENF mais le plus souvent, le cadre institutionnel ne permet pas une certaine autonomisation du sous-secteur. Du coup, les res

sources ne sont pas consommées de façon optimale à cause des contraintes liées à l'unicité de caisse du budget de l'Etat.

L'autre modèle utilisé par certains pays est le fonds national de l'alphabétisation qui est une initiative de ressort public mais qui jouit d'une certaine autonomie. C'est le cas au Burkina Faso avec le FONAENF qui constitue un panier commun abondé à la fois par le Gouvernement, les Partenaires Techniques et Financiers et les autres organismes soutenant l'AENF. Ce modèle est un modèle intéressant s'il reçoit l'adhésion et le soutien constant de toutes les parties prenantes et s'il fait l'objet d'une gouvernance exemplaire. Enfin, il y a le modèle de financement par les collectivités locales qui constituent des entités territoriales jouissant d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière. L'avantage ici est que chaque collectivité a la latitude de déterminer la part de son budget à consacrer à l'AENF. Dans ce cas, s'il y a une bonne volonté politique et un fort engagement des dirigeants locaux, l'AENF devrait constituer une priorité.

Néanmoins, si une collectivité n'est pas dynamique dans la mobilisation des ressources, il lui sera difficile d'allouer des ressources conséquentes à l'AENF. L'autre inconvénient est qu'on risque d'avoir de fortes disparités entre les collectivités d'un même pays étant donné que toutes les collectivités ne sont pas logées à la même enseigne en termes de potentiel économique et de capacités techniques. Ces disparités peuvent hypothéquer les ambitions d'un pays à réaliser une bonne performance au plan national sur le développement de l'AENF.

Le modèle idéal?

Après l'analyse des différents modèles utilisés, on se rend compte qu'un modèle à lui seul ne saurait être efficace. Une combinaison de deux ou de plusieurs est recommandée. Par exemple, en plus d'être abondé par le Gouvernement central à travers un pourcentage clairement fixé du budget de l'éducation et par les PTF, le Fonds de l'alphabétisation peut recevoir les contributions des collectivités locales au prorata des montants de leurs budgets respectifs. Cet arrangement institutionnel amène tout le monde à faire des efforts et mieux, à être regardant sur le fonctionnement du fonds en général et sur sa gouvernance financière en particulier. L'autre avantage est que ce modèle devrait favoriser le bon tracking des indicateurs clés en AENF sur la base des données fournies par l'ensemble des parties prenantes suivant la périodicité définie et d'améliorer au fur et à mesure les objectifs qui sont assignés au fonds.

Les avis des membres des Pamoja nationaux sur le financement de l'AENF

Mali - Siaka BALLO, Président de Pamoja Mali

Quel regard critique portez-vous sur le niveau de financement de l'AENF dans votre pays ?

Au Mali, environ 70% de la population sont analphabètes (source : Cellule de Planification et des Statistiques du Ministère de l'Education Nationale - CPS-MEN) dont la majorité vit en milieu rural. Et pourtant, les fonds alloués à ce sous-secteur ne font qu'environ 2,80% du budget national de l'éducation (source : MEN). Le reste des fonds mobilisés en faveur de ce sous-secteur vient des projets et programmes pour des initiatives ponctuelles et souvent des initiatives isolées de certaines communautés pour leur auto-promotion. Ce montant est très faible par rapport aux ambitions de développement du pays.

Quelles suggestions ou recommandations formuleriez-vous pour un meilleur financement de l'AENF ?

Le 16 Décembre 2016, le Fonds d'Appui au Développement de l'Education non Formelle et des Langues Nationales au Mali (FADENF – LN) a été créé par les acteurs de la société civile avec l'option de mettre en place une Agence de gestion dudit fonds. Il serait utile de faire fonctionner cette association. Dans cette agence, l'Etat et les partenaires techniques et financiers pourront mettre leurs contributions financières.

Réunion du Comité de plaidoyer du Mali au Cabinet du Ministre de l'Education Nationale.

Burkina Faso - Victor P. OUEDRAOGO, Président de Pamoja Burkina Faso

Quel regard critique portez-vous sur le niveau de financement de l'AENF dans votre pays ?

Malgré le soutien d'Etat, des Partenaires techniques et financiers, des Associations et ONGs, de la Coopération décentralisée au Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (FONAENF) pour le financement des activités d'alphabétisation et d'éducation non formelle, le sous-système de l'éducation non formelle connait une baisse drastique de financement surtout ces six dernières années alors que le nombre d'enfants hors écoles prend de l'ampleur compte tenu du contexte, c'est dire l'insécurité dans notre pays.

Emission radio dans le cadre d'un plaidoyer pour le financement de l'AENF au niveau communal dans les Cascades

A titre d'exemple, on est passé de plus de dix mille (10 000) centres financés il y a huit ans à mille (1000) centres pour cette campagne 2024.

Quelles suggestions ou recommandations formuleriez-vous pour un meilleur financement de l'AENF ?

- Faire du plaidoyer pour accroître le financement de l'ENF et de l'alphabétisation par le budget de l'Etat surtout que bon nombre de partenaires sont partis;
- Evaluer la stratégie du faire-faire pour apprécier sa pertinence par rapport au contexte et identifier de nouveaux acteurs capables de financer l'alpha et l'ENF dans notre pays.

Guinée - Camara Fatoumata DABO, Secrétaire Permanente de Pamoja Guinée

Quel regard critique portez-vous sur le niveau de financement de l'AENF dans votre pays ?

En République de Guinée, plusieurs plaidoyers ont été menés pour rehausser le budget de l'AENF qui était de 0,02% jusqu'en 2009 quand c'était un service et de 2009 à 2014 avec le ministère de l'AENF de 0,2% à 0,6%. Et depuis 2014, rattaché au Ministère de l'Enseignement Préuniversitaire et de l'Alphabétisation, le budget est de 0,2%.

Camara Fatoumata DABO, Secrétaire Permanente de Pamoja Guinée

Quelles suggestions ou recommandations formuleriez-vous pour un meilleur financement de l'AENF ?

• Appeler au respect des engagements d'allouer au moins 3% du budget de l'éducation à l'AENF ;

• Tenir compte du financement des programmes d'alphabétisation dans les PDL des autorités communales;

• Rendre autonome le sous-secteur de l'Alphabétisation de l'Éducation Non Formelle à travers la mise en place d'un fonds, ce qui pourrait permettre de procéder à la levée des fonds en faveur du sous-secteur.

Sénégal - Mor DIAKHATE, Coordinateur de Pamoja Sénégal

Quel regard critique portez-vous sur le niveau de financement de l'AENF dans votre pays ?

Le niveau de financement de l'AENF reste toujours faible depuis plus de deux décennies avec un taux de -1% du budget alloué à l'éducation.

Le Programme National pour l'Education de Base des Jeunes et des Adultes peine à mobiliser les ressources nécessaires pour couvrir toute la demande. A cela se sont ajoutés l'arrêt des financements avec les PTF et la faible contribution budgétaire des collectivités territoriales dans l'AENF.

Mor DIAKHATE, Coordinateur Pamoja Sénégal

Quelles suggestions ou recommandations formuleriez-vous pour un meilleur financement de l'AENF ?

La meilleure pratique c'est que le financement soit pris en compte et de manière conséquente dans le budget gouvernemental. C'est ce qui peut perdurer car les projets avec les PTF ont une durée limitée dans le temps.

Dans le même ordre aussi, que le financement soit pris en compte dans les budgets des collectivités territoriales si l'on s'inscrit dans la durée.

On pourrait aussi mettre en place un fonds africain destiné à soutenir les initiatives développées par les OSC pour leur mise à l'échelle.

Togo - Aboukérim ALBARKA, Coordonnateur Exécutif National Pamoja Education Togo

Quel regard critique portez-vous sur le niveau de financement de l'AENF dans votre pays ?

Le montant du budget de l'éducation alloué à l'alphabétisation et l'éducation non formelle est très faible (100.000.000 FCFA par an au Togo, pratiquement moins d'un 1%) par rapport à la recommandation de Dakar, 3% du budget de l'éducation qui devraient être consacrés au sous-secteur de l'Alphabétisation et l'Education non Formelle.

Quelles suggestions ou recommandations formuleriez-vous pour un meilleur financement de l'AENF ?

Nos recommandations sont les suivantes : que l'Etat mette en place un modèle de financement, qu'il renforce les capacités des réseaux dans la mobilisation des ressources et qu'il renforce la subvention allouée au sous-secteur de l'alphabétisation.

Aboukérim ALBARKA, Coordonnateur Exécutif National (CEN) Pamoja Education Togo

Niger - DAOUD FATIMATA BAGNA, Vice-Présidente du Cadre de concertation pour la promotion de l'éducation/Pamoja Niger

Quel regard critique portez-vous sur le niveau de financement de l'AENF dans votre pays ?

Le Niger se caractérise par un fort taux de pauvreté et un faible taux d'alphabétisation de la population En 2007-2008, selon l'Enquête nationale Budget consommation (ENBC), 59,2 % des ménages vivaient en dessous du seuil de pauvreté (INS, 2008). Le Niger, conscient du problème que pose l'analphabétisme, s'est doté en 1998 de la Loi portant orientation du système éducatif (LOSEN) dont le principal objectif consiste à favoriser l'éducation dans le but de réduire l'analphabétisme de la population. Pour relancer le sous-secteur une politique de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle a également été élaborée afin de rendre l'environnement plus attrayant et accroitre le financement. Malgré tout cela, le sous-secteur AENF fait face à un faible taux de financement dont le montant du budget de l'éducation alloué varie de 1 à 3% du budget global de l'éducation.

DAOUD FATIMATA BAGNA, Vice-Présidente du Cadre de concertation pour la promotion de l'éducation/Pamoja Niger

Quelles suggestions ou recommandations formuleriez-vous pour un meilleur financement de l'AENF ?

Les suggestions en matière du développement de l'AENF au Niger sont entre autres :

• Porter le budget de l'AENF au moins à 10% de celui de l'éducation ;

• Responsabiliser les collectivités et les communautés dans la gestion des fonds et le financement.

• Recruter un personnel suffisant pour la mise en œuvre des activités d'alphabétisation et d'éducation non formelle ;• Assurer la réinsertion dans le circuit scolaire traditionnel (primaire, CEG, CET) d'au moins 90% des inscrits des structures d'ENF

• Concevoir une Base de données en ENF ;

• Elargir l'offre d'Education Non Formelle au secondaire par la mise en place du Dispositif d'Education Accélérée Harmonisé (DEAH) ;

Assemblée Générale Ordinaire 2023 de Pamoja Education

Les documents de gestion validés par les membres

Les membres du réseau Pamoja Education étaient en Assemblée Générale Ordinaire les 07 et 08 février 2024, pour le compte de l'année 2023. Plusieurs points ont meublé ces deux jours de conclave organisés par visioconférence. Il s'agissait entre autres d'échanger sur les rapports techniques et financiers 2023 des Pamoja nationaux, d'adopter le rapport opérationnel et financier 2023 de la coordination, d'adopter le rapport moral du Conseil d'Administration (CA) et le plan de travail annuel budgétisé (PTAB) de l'année 2024. En marge de ces points statutaires, une discussion a été organisée autour des stratégies à mettre en œuvre pour renforcer la gouvernance au niveau des Pamoja nationaux dans le but d'accroître la mobilisation des ressources.

Les échanges menés au cours de l'AG ont permis aux participants de décortiquer suffisamment les rapports de l'année 2023 de chacune des instances du réseau et d'analyser les défis à relever pour la réalisation des axes stratégiques inclus dans le PTAB 2024. Quant aux rapports des Pamoja nationaux, ils ont mis en lumière les actions menées en 2023 pour la promotion de l'Approche REFLECT et d'autres approches participatives d'apprentissage, le plaidoyer en faveur de l'éducation pour tous, les défis auxquels ils ont fait face durant l'année et leurs perspectives en 2024.

S'agissant du rapport moral du président du Conseil d'Administration, il a mis en exergue les activités menées

à l'endroit des Pamoja nationaux et de la coordination régionale pour la promotion de la bonne gouvernance, le respect des textes statutaires au sein du réseau et la mobilisation des ressources. Enfin, le rapport opérationnel et financier de la coordination régionale a permis de constater un taux d'exécution des activités en 2023 à plus de 90% avec une consommation budgétaire évaluée à 88%. Tous ces rapports ont été adoptés à l'unanimité des participants à l'AG, ce qui témoigne de la satisfaction de toutes et de tous par rapport aux activités menées durant l'année 2023 aussi bien par le bureau du CA, les Pamoja nationaux que la Coordination régionale.

L'une des grandes recommandations de cette AG est relative à l'ouverture du réseau à toutes les composantes de l'éducation et le renforcement des alliances avec d'autres réseaux et les coalitions nationales pour l'éducation pour tous.

Enfin, un engagement ferme a été pris par tous les participants en faveur de la diversification et du renforcement de la base partenariale du réseau Pamoja Education en vue de la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation de sa vision qui est d'offrir à toutes et à tous, l'accès à une éducation holistique de qualité et inclusive tout au long de la vie.

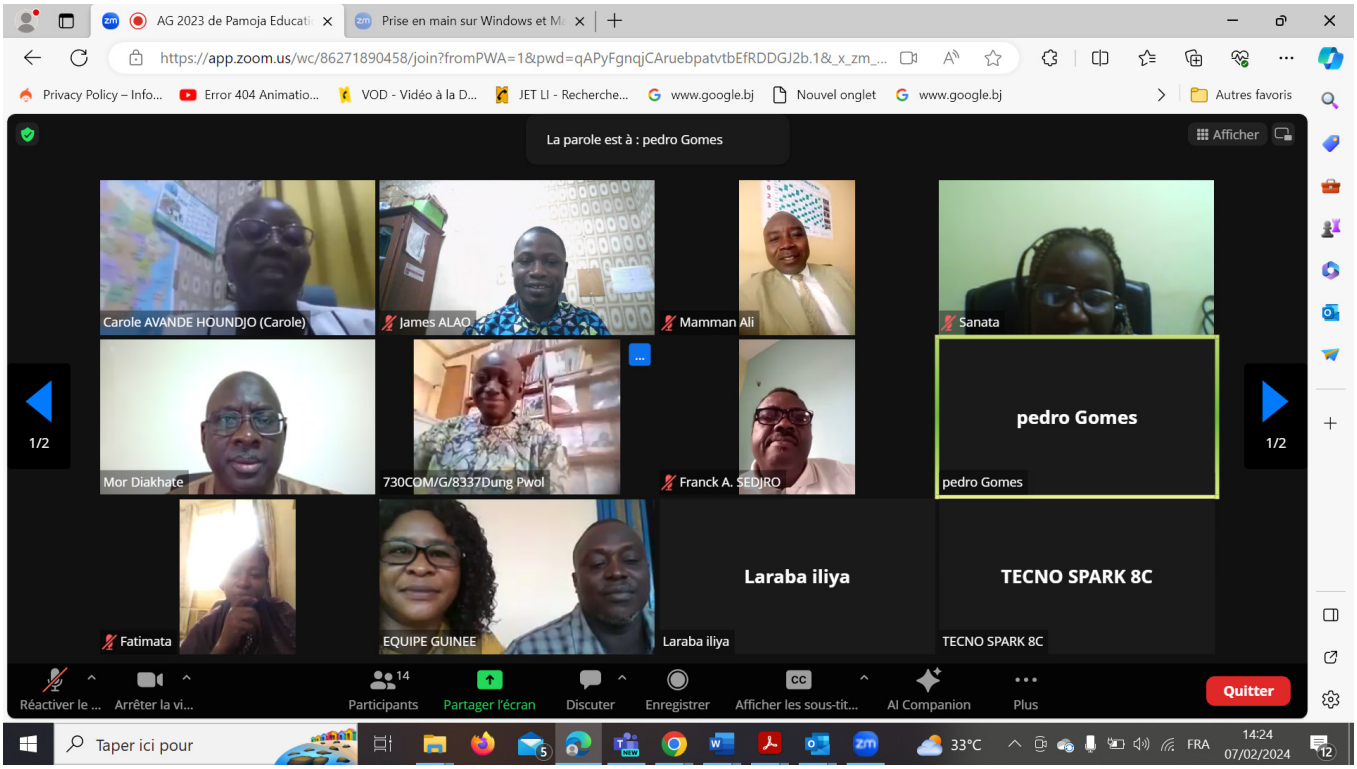

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC

Directrice de publication
Carole AVANDE HOUNDJO

Rédacteurs
James ALAO
Alain AHOUANGANSI

Rédacteur en Chef
Minakpon Stanislas HOUNKANLIN

© Pamoja Education, Février 2024